



MUNICIPALITÉ DE

Lac-Tremblant-Nord

Séance ordinaire du conseil le

10 avril 2021 à 14h

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Par vidéoconférence et téléphone

MISE EN GARDE :

Il n'y a aucune obligation pour le conseil de débattre des sujets énumérés sur ce projet d'ordre du jour. Ce projet étant sujet à modification avant le début la séance. Un, ou plusieurs sujets pourraient en être retirés et d'autres pourraient y être ajoutés.

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance;
3. Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 mars 2020 et la séance extraordinaire tenue le 20 mars 2021;
4. Ratification des paiements exécutés par chèque;
5. Rapports de la Mairesse :
 - 5.1. Lac-Tremblant-Nord
 - 5.2. Conseil des Maires de la MRC des Laurentides
 - 5.3. Mont-Tremblant
 - 5.4. Rapport des comités Agglo
6. Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance du conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant;
7. Règlements : --
8. Administration :
 - 8.1 Signature de modification à protocole d'entente concernant l'utilisation de rampe de mise à l'eau de la marina de Lac-Tremblant-Nord pour la saison de navigation 2019-2020-2021
 - 8.2 Acceptation de soumission pour l'installation de quais à la marina du lac Bibite
9. Rapport des comités :
 - 9.1 Comité des finances et administration :
 - 9.1.1. États des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 31 mars 2021;
 - 9.2 Comité consultatif en urbanisme :
 - 9.2.1 Demande de permis pour une construction accessoire, matricule 1621-52-9823-0-000-0000, lot 5 011 308 du cadastre du Québec (Municipalité de Lac-Tremblant-Nord);
10. Acceptation de correspondance;
11. Affaires nouvelles;
12. Période d'intervention des membres du conseil;
13. Deuxième période de questions;
14. Clôture et levée de la séance.

Par mesure de prudence à cause de la COVID-19, les séances du conseil se dérouleront en vidéoconférence jusqu'à nouvel ordre.